

panorapresse.ouest-france.fr

Reconstruction du groupe scolaire Isabelle-Autissier, navette électrique... Les dossiers du conseil municipal à Ouistreham

~3 minutes



Le conseil municipal s'est réuni le lundi 11 mai à 18 h à [Ouistreham](#) ; | Ouest-France

Le conseil municipal de [Ouistreham \(Calvados\)](#) s'est réuni, lundi 11 mai 2026, sous la présidence de [Romain Bail](#), le maire, pour débattre et voter les projets à venir sur 2026-2027, notamment la reconstruction du groupe scolaire Isabelle-Autissier.

Le conseil municipal de [Ouistreham \(Calvados\)](#), qui s'est déroulé lundi 11 mai 2026, a notamment débattu de la reconstruction du groupe scolaire Isabelle-Autissier.

Cette école, pourtant récente, [présente des risques d'effondrement à cause principalement de fondations](#) qui n'ont pas été réalisées dans les règles par l'entrepreneur à l'époque.

Lire aussi : [À Ouistreham](#), 110 choristes s'appêtent à célébrer les influences extérieures de la chanson française ce week-end

Plus de 100 000 € pour la création artistique

Dans le cadre de cette reconstruction d'un établissement public, 1 % du coût des travaux devra être

consacré à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'artistes vivants.

«Il s'agit d'une spécificité française visant à soutenir la création contemporaine, précise [Romain Bail](#), le maire. On pourra noter, vu que le montant de la reconstruction dépasse 10 millions d'euros, que le montant des œuvres artistiques sera supérieur à 100 000 € ce qui, dans la période de crise que nous traversons, peut sembler élever pour quelque chose qui n'est nécessaire à la bonne construction de l'école.»

Le conseil municipal a nommé cinq personnes, dont l'actuel directeur de l'école, qui s'occuperont du choix des artistes, des œuvres et qui suivront leur réalisation.

Le point sur les finances

Lors du conseil, les comptes 2025 ont également été présentés et approuvés. Les dépenses 2025 se sont élevées à plus de 20 millions d'euros.

Parmi ces dépenses, [Romain Bail](#) a notamment mentionné les 400 000 € pour la navette électrique gratuite qui circule depuis quelque mois et qui permet le matin aux Ouistrehamais et Ouistrehamaises de se rendre dans les différents endroits de la ville sans avoir à utiliser leur voiture ou à se faire conduire.

Pour clôturer le conseil, la municipalité a souhaité rendre hommage, en conférant le titre de citoyen d'honneur de la Ville, à Jean-Louis Blanchet pour son investissement dans la commune lorsqu'il a pris la direction du casino de [Ouistreham](#) en 1971 jusqu'à sa retraite en 1989.

Le prochain conseil municipal se tiendra vendredi 5 juin 2026, à 19 h.